

APPEL A SE PRÉSENTER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'Assemblée générale (AG) des 8, 9 et 10 juin 2019 (Luc-en-Diois, Drôme), des places vont être disponibles au Conseil d'Administration (CA) de Concordia.

Le CA de Concordia, c'est un collectif de douze à quinze personnes qui sont élues pour des mandats de trois ans lors de l'AG annuelle de l'association et qui la représente tout au long de l'année.

Le CA de Concordia, c'est un groupe de personnes qui ont connu Concordia de multiples façons : lors d'un chantier international de bénévoles, en faisant un Service Civique, un volontariat européen ou international, lors d'un salariat, d'une formation ou d'un stage, sur un forum, en participant à une action organisée en ville ou à la campagne, sur internet, par un-e copain-ine ou un-e proche, bref de bien des façons.

Le CA de Concordia, c'est une entité centrale de l'association qui y exerce des fonctions importantes en termes de gestion, de représentation et d'organisation de la vie associative. Entité à dimension politique, le CA est porteur des principes, valeurs et textes (Statuts, Projet Associatif, Projet Éducatif, Textes d'Orientations, etc.) qui fondent l'action de Concordia depuis bientôt 70 ans. Il est aussi collectivement employeur de l'équipe salariée.

Faire partie de ce collectif, c'est ainsi l'occasion de mettre en œuvre ou de développer des savoir-faire tels que : l'animation de réunions, la prise d'initiatives, le portage de propositions et de responsabilités. C'est également la chance de pouvoir exprimer ses idées et de débattre, de participer à des travaux enrichissants et stimulants, de découvrir les multiples facettes d'une association au rayonnement national, européen et international, de faire partie d'un groupe qui vise à travailler dans la convivialité et la coopération, de voyager (en France, voire ailleurs) et de faire vivre l'éducation populaire.

Concernant les aspects pratiques, être membre du CA de Concordia, c'est participer à cinq week-ends de réunion par an dans différentes régions de France, ainsi qu'aux AG, aux week-ends de vie associative et à la RMC (réunions des personnes impliquées à l'année dans l'association). Hormis pour l'AG, les frais de transports, logement et nourriture sont pris en charge par la structure.

Faire partie du CA de Concordia, c'est travailler en lien avec l'ensemble des personnes impliquées dans ou avec l'association (bénévoles, salarié-e-s, volontaires, adhérent-e-s, partenaires), que ce soit par l'intermédiaire d'outils numériques ou lors de rencontres qui rythment la vie associative de « Conc' ».

Si cette aventure vous intéresse, n'hésitez pas à en discuter avec les actuel-le-s membres du CA, lors de l'AG ou en amont par mail (ca@concordia.fr).

Dans tous les cas, d'avance, bienvenu-e dans cet espace d'engagement qui permet d'agir concrètement pour notre association !

Concordia, Ensemble, Ailleurs, Autrement

Le CA de Concordia

